

SITUATION DE LA PÊCHE A LA SARDINE DANS LA RÉGION MARSEILLAISE

par Cl. MAURIN

Comme l'ont montré les recherches réalisées en Méditerranée par l'Institut des Pêches à partir de 1957, le golfe du Lion est aussi riche en poissons de surface, notamment en sardines, que beaucoup de secteurs atlantiques. Cette richesse a deux causes principales, d'ailleurs intimement liées : étendue de la plateforme continentale d'une exceptionnelle largeur pour la Méditerranée et originalité des caractères hydrologiques. Les eaux du golfe du Lion sont adoucies et enrichies en sels nutritifs ainsi qu'en matières organiques par les apports du Rhône et des fleuves côtiers tels que l'Hérault, l'Aude et l'Orb. Dans l'ensemble, l'influence de ces apports d'eau douce s'exerce jusqu'à une assez grande distance de la côte du fait d'une profondeur relativement faible.

Cependant, la production en poissons de surface n'est devenue importante que très récemment, depuis cinq ans à peine, grâce à l'utilisation des filets tournants et coulissants. Ce sont des arrêtés pris par le Secrétaire Général de la Marine marchande en mars et en mai 1960 qui ont autorisé l'emploi de ces engins sur l'ensemble des côtes françaises de la Méditerranée. Une ascension spectaculaire de la courbe de production en sardines a suivi cette décision : 2 000 t en moyenne capturées annuellement avant 1960, 10 000 t en 1961, 12 600 t en 1964 dont 11 500 t pour le golfe du Lion, à lui seul. Dans la région marseillaise le développement a été particulièrement remarquable; les pêcheurs locaux qui apportaient à terre, bon an mal an, 200 à 300 t de sardines, en ont débarqué près de 4 000 t en 1963 et plus de 5 000 t en 1964; un tel tonnage a conféré à Marseille, au moins provisoirement, le titre de premier port sardinier de France.

La région phocéenne tient cette primauté du caractère particulier qu'y présente la pêche à la sardine par rapport aux régions voisines. En effet, bien que le golfe du Lion forme un ensemble assez homogène, chacun des trois secteurs qui le constituent, Provence, Languedoc, Roussillon, présente des caractères topographiques, hydrologiques et même météorologiques propres. Aussi les sardines qui y vivent ont-elles également, dans une certaine mesure, une biologie et un comportement particuliers.

La sardine, biologie et pêche.

Bien qu'il s'agisse d'un poisson pélagique, la sardine méditerranéenne n'effectue dans le golfe du Lion que des déplacements dont l'amplitude est relativement faible. Les principaux se font de la côte vers le large ou inversement. Ils sont commandés par deux grands phénomènes vitaux : la reproduction et la nutrition.

De la fin de l'automne au début du printemps les sardines sont groupées au large au-dessus de fonds de 50 à 100 m pour pondre dans des eaux dont la température se situe entre 12° et 14°. Le premier réchauffement de ces eaux marque l'arrêt de la ponte. Ces sardines se déplacent alors vers la côte pour atteindre les zones riches en plancton où elles trouveront une nourriture abondante. Ces déplacements affectent d'abord les plus jeunes, larves d'un à deux centimètres nées dans

le courant de l'hiver; viennent ensuite les individus de taille moyenne puis les plus âgés. Dès qu'en automne la température de l'eau commence à baisser, les poissons se regroupent avant de regagner les zones de reproduction. C'est ainsi que l'on observe près de la côte, en septembre généralement, de très importantes concentrations de jeunes qui ont atteint 8 à 10 cm ; plus tard ce sont les adultes qui gagneront le large.

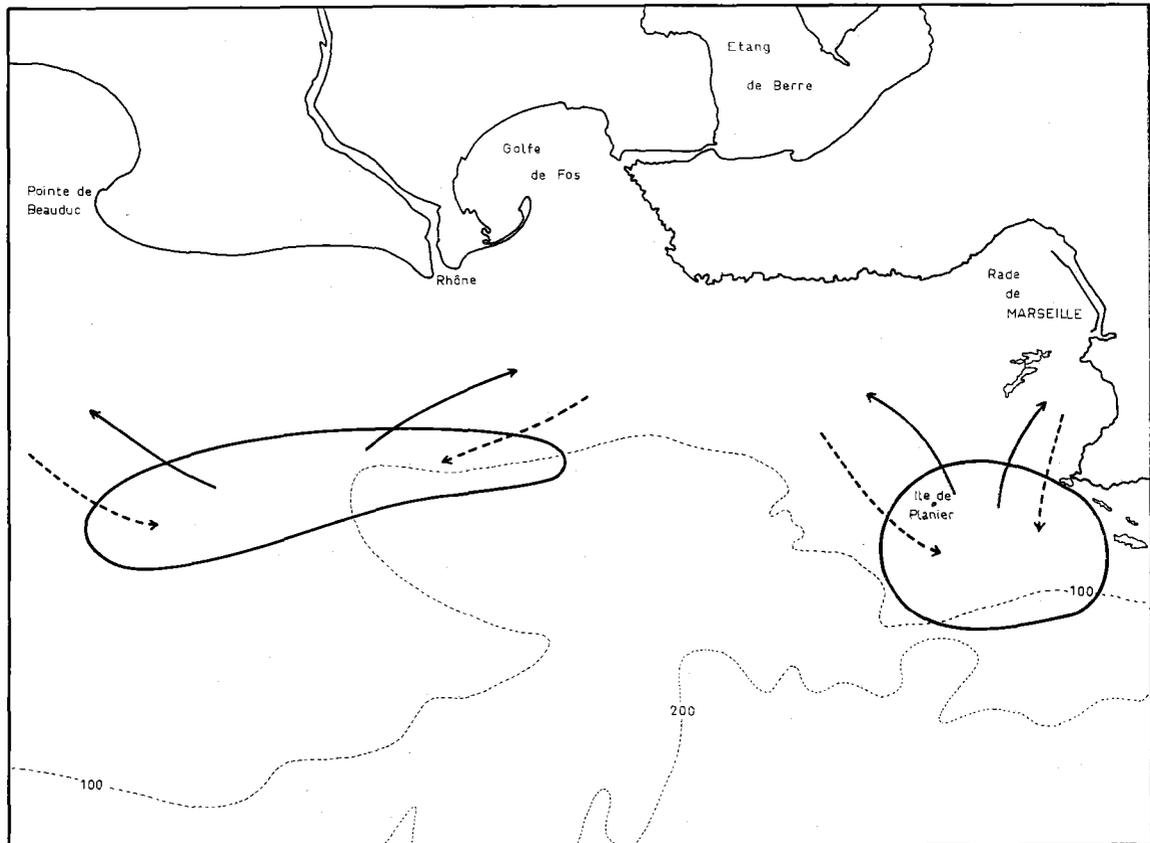


FIG. 1. — Schéma résumant les déplacements des sardines dans la région marseillaise.

Indépendamment de ces migrations, les sardines effectuent chaque jour des mouvements verticaux de concentration ou de dispersion. Au cours de la nuit elles sont réparties entre deux eaux, leur activité nutritionnelle étant surtout intense en début et en fin de nuit. Elles se rassemblent au lever du jour en bancs compacts. Vers le milieu de la matinée ces bancs plongent et se rapprochent du fond près duquel ils se tiennent pendant la journée. Ils remontent près de la surface au coucher du soleil et se dispersent à la nuit tombante. Ces mouvements semblent s'atténuer pendant la période de ponte.

Les sardines sont très sensibles aux conditions de milieu et surtout aux variations de température. En dehors de l'époque du frai les adultes fréquentent de préférence des eaux de 14° à 19°. Lorsque ces limites sont dépassées, le comportement des poissons s'en trouve affecté. Un réchauffement superficiel des eaux modifiera les mouvements quotidiens; les bancs ne s'approcheront plus de la surface à l'aube ou au crépuscule, mais « plafonneront » entre deux eaux. Dans la pratique de la pêche la présence d'une telle barrière thermique interdira aux sardines de se grouper autour des lamparos. Si la nappe d'eau chaude s'étend jusqu'au fond elles se déplaceront pour tenter de gagner des zones plus propices.

Ce schéma général est valable pour tout le golfe du Lion mais, selon les secteurs, la date et l'amplitude des déplacements pourront varier, les mouvements seront plus ou moins prononcés.

Dans la région marseillaise, le refroidissement automnal des eaux survient plus tard qu'en Roussillon et surtout qu'en Languedoc; les conditions hydrologiques hivernales s'y maintiennent plus longtemps que dans les deux autres secteurs. Aussi la ponte débutera-t-elle plus tardivement et se prolongera-t-elle. Par voie de conséquence les migrations de dispersion vers la côte se feront en avril-mai tandis que les concentrations précédant le départ vers les lieux de ponte s'effectueront en novembre et parfois même en décembre (fig. 1). Du fait de l'étroitesse relative du plateau continental, ces zones de frai sont plus proches des côtes que dans la région de Sète. Enfin, et toujours pour la même raison topographique, les eaux du large, chaudes et salées, s'avancent en été jusqu'à proximité du littoral. La durée de cet envahissement est plus ou moins longue; parfois limitée au mois d'août, elle peut s'étendre certaines années de la mi-juillet à la fin septembre.

En Provence comme dans les autres régions méditerranéennes, la pêche de la sardine s'effectue la nuit. Le poisson alors dispersé est attiré et concentré au moyen d'une source lumineuse qui a donné à ce type de pêche le nom de « pêche au lamparo ».

A Marseille, la proximité des lieux de ponte, l'originalité des phénomènes hydrologiques, donnent à cette activité une physionomie propre. Sa caractéristique principale est la continuité : on pêche de la sardine d'un bout à l'autre de l'année. Après un léger déclin en février-mars, la production augmente en avril et mai, marque une période de ralentissement en été pour atteindre son maximum en octobre-novembre; les apports continuent à être importants au début de l'hiver. Le « creux » de février-mars correspond au minimum annuel de la température des eaux. Celui de l'été est dû à l'envahissement du golfe de Marseille par des eaux de plus de 20°, à salinité élevée.

Moyens de capture et commercialisation.

Chaque armement à la sardine se compose d'un navire porteur du filet tournant et d'embarcations annexes. L'unité principale est, le plus souvent, un ancien chalutier jaugeant de 10 à 50 tonneaux et d'une puissance de 80 à 200 cv. Parfois, surtout dans les petits ports, c'est une simple barque du type « catalane » de moins de 10 tonneaux, pourvue d'un moteur de 60 à 90 cv. Dans les deux cas ces bateaux ont été conçus pour un autre genre de pêche et sont insuffisamment aménagés pour assurer le transport du poisson dans les meilleures conditions. En revanche l'équipement en sondeurs ultra-sonores détecteurs de poisson, maintenant quasi général, contribue d'une manière évidente à l'amélioration du rendement.

Les annexes porte-feux, généralement au nombre de deux, sont des canots de 4 à 5 m. Les premières années de pêche au filet tournant, la source lumineuse était fournie par des lampes à gaz butane ou propane. Actuellement, à l'instar de Sète, les pêcheurs marseillais ont équipé leurs embarcations de groupes électrogènes dont la puissance dépasse 10 cv; une génératrice d'au moins 5 kw permet d'obtenir une intensité supérieure à 8 000 bougies.

L'exploitation des zones du large pendant l'hiver a rendu obligatoire l'emploi de filets tournants et coulissants beaucoup plus grands que ceux encore employés en Languedoc et en Roussillon. Leur longueur est comprise entre 300 et 400 m, leur hauteur atteignant près de 100 m (mailles de 10 mm de côté).

Dans l'ensemble de la région marseillaise la flottille de pêche comptait 71 sardiniers en 1964 : 66 dans le quartier maritime de Marseille, 5 dans celui de Martigues. Ces 71 navires ont débarqué 4 400 t de sardines en 1963 et 5 300 t en 1964.

L'originalité de la région marseillaise se manifeste également dans le domaine de la commercialisation. En effet, le fait que la majorité des apports s'effectue en automne et en hiver, l'importance

de l'agglomération, les facilités de communication avec les grands centres urbains de Lyon ou de Paris, le moule et la qualité de la sardine sont autant de facteurs qui assurent à la cité phocéenne un très important débouché en frais. Aussi l'organisation commerciale a-t-elle pris une orientation différente de celle observée en Languedoc (implantation d'une infrastructure industrielle) ou en Roussillon (extension des coopératives).

Jusqu'alors confinés dans le vieux port sans moyen commode de débarquement les pêcheurs marseillais ont pu disposer à partir de 1963 d'un emplacement spacieux au môle J3. Producteurs et commerçants sont maintenant rassemblés et constituent le « Groupement interprofessionnel du poisson bleu ». Les sept sociétés de mareyage affiliées à ce groupement offrent à la communauté leurs propres moyens de transport, de congélation (50 t/jour) et de stockage (300 t). Cette association dispose en outre de la possibilité de conserver 800 à 1 000 t de poisson dans des entrepôts frigorifiques. De cette manière les deux tiers de la production en sardine de la région sont absorbés par la marée qui en écoule plus de la moitié sur place. Le tiers restant est expédié en quasi-totalité aux usines du littoral atlantique. A titre indicatif précisons que les deux conserveurs locaux ont traité en 1964 moins de 2 % des apports.

Ce type d'organisation a permis au cours des deux dernières années de commercialiser le poisson dans de bonnes conditions; il n'en présente pas moins un danger; l'insuffisance des moyens de congélation et de l'infrastructure industrielle risque d'entraîner un effondrement du marché en cas de production abondante dans l'ensemble de la France.

En conclusion, la pêche aux filets tournants a redonné un nouvel élan à un art qui était en stagnation, sinon en voie d'extinction. L'augmentation considérable de la production et l'extension de l'activité commerciale ont sans aucun doute contribué au développement économique de la région marseillaise.

Cette situation doit non seulement se maintenir mais s'améliorer. Il est nécessaire pour cela de réorganiser la flottille de pêche en favorisant la construction d'unités nouvelles d'importance moyenne mais bien aménagées. Cet effort devra porter en particulier sur l'amélioration des conditions de stockage du poisson à bord, sur la mécanisation des moyens de relevage du filet, sur la généralisation de l'emploi des appareils de liaison radio-téléphonique, sans oublier la disparition de certaines pratiques de pêche dangereuses à tous points de vue. En ce qui concerne la commercialisation, l'effort d'organisation doit être poursuivi dans le sens de l'équipement en moyens de congélation et de transformation.
